

Communiqué de presse

FRENCH BEE SIMPLIFIE LE TRANSIT DE SES PASSAGERS A SAN FRANCISCO

Paris-Orly, le 30 août 2019 - **French bee**, première compagnie française low cost et long-courrier, annonce une simplification de son transit à l'aéroport de San Francisco. A compter du 04 septembre 2019 Les passagers voyageant entre Paris et Tahiti n'ont plus besoin de récupérer leurs bagages de soute lors de leur escale à l'aéroport de San Francisco.

Ayant à cœur d'accompagner ses passagers tout au long de leur parcours, French bee a ainsi simplifié le transit à San Francisco en un parcours en 4 étapes entièrement balisées par la compagnie :

- ✿ **Etape 1** : Dès leur sortie de l'avion, les passagers de **French bee** récupèrent une carte de transit orange. Afin de rassurer les passagers non familiers avec l'escale de San Francisco, des agents **French bee** sont présents tout au long du parcours de transit et guident les passagers munis de la carte de transit orange.
- ✿ **Etape 2** : Tous les passagers se présentent à l'immigration américaine (CBP) où ils devront présenter leur passeport et une autorisation de voyage ESTA ou leur VISA américain.
- ✿ **Etape 3** : Les passagers suivent la direction « *Connecting Flights* » et se dirigent vers le niveau des départs, « *Departure Level* ». Une signalétique **French bee** est mise en place le long du parcours de transit.
- ✿ **Etape 4** : Les passagers se dirigent vers le contrôle de sûreté « *TSA Security* » et accèdent à leur porte d'embarquement.

A noter, les passagers n'auront pas accès à leur bagage en soute pendant l'escale à San Francisco.

Muriel Assouline, Directrice Générale de French bee, déclare : « *French bee a débuté sa desserte de Tahiti au départ de Paris-Orly avec escale à San Francisco en mai 2018. Nous avons démontré tout au long de cette première année de desserte notre sérieux auprès des autorités américaines. C'est grâce à notre rigueur, mais aussi au soutien important des équipes du CBP, que nous souhaitons chaleureusement remercier, que nous avons obtenu l'autorisation nous permettant de proposer à nos passager un transit simplifié. Nous avons en effet à cœur de proposer la meilleure expérience de voyage possible à nos clients* ».

Contact presse :

FTI Consulting
Mathilde Jean/Sophie van Elven
Tel : 01 47 03 69 54
Courriel : frenchbee@fticonsulting.com

A propos de French bee

1ère compagnie aérienne française low cost et long-courrier, French bee (précédemment French blue) est une filiale du Groupe Dubreuil. La compagnie propose, depuis le mois de juin 2017, un vol quotidien entre Paris-Orly 4 et La Réunion. Elle relie depuis le 11 mai 2018 Paris à Tahiti via San Francisco à raison de 2 à 3 vols par semaine. French bee opère une flotte composée de 3 Airbus A350, sous pavillon français.
www.frenchbee.com.



A propos du Groupe Dubreuil

Le Groupe Dubreuil a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 2,017 milliards d'euros. Les activités autour de la Distribution comptent pour deux tiers du chiffre d'affaires et l'Aérien pour le tiers restant : Automobile (35% du CA), les



Energies (13%), les matériels TP (10%), le Machinisme Agricole (9%), l'Hôtellerie et l'Immobilier (1%), et le transport Aérien avec Air Caraïbes et French bee (32%). www.groupedubreuil.com.

